



ELAUX

C.C.A.S

04.42.87.73.77

07.62.76.78.15



PORTAGE DE REPAS A DOMICILE
FICHE D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse de livraison :

N° de Téléphone :

NOM et N° de Téléphone d'une personne à contacter :

Repas à compter du :

► Compléter le tableau ci-dessous en mettant le nombre de repas par jour

lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

Règlement intérieur

Fonctionnement :

1) Vente des tickets :

- Au CCAS les lundis et vendredis de 11 heures à 12 heures.
- Par carnets de 10 tickets repas, règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.
- Lors de la livraison 1 ticket par repas doit être remis au livreur.

2) Livraison :

Elle s'effectue chaque matin entre 8 h 30 et 11 h 30.

Le Jeudi pour le jeudi et vendredi.

Le Vendredi pour le Week-end.

La veille pour les jours fériés.

La présence d'une personne est nécessaire pour la réception. En cas d'absence non justifié, le plateau repas sera retourné en cuisine et facturé.

Le nombre de repas commandé par semaine est libre mais doit être régulier au cours du mois.

Les désistements ou commandes supplémentaires doivent **impérativement** être signalés **au CCAS minimum 3 jours** avant la date prévue (pour annulation du repas du lundi, l'annulation doit être faite le jeudi d'avant). **Contact : 04.42.87.73.77 ou 07.62.76.78.15**

En cas de désistement hors délai, le repas devra être réglé auprès du C.C.A.S. (sauf cas exceptionnel : hospitalisation, évènement familial justifié par écrit, par un certificat).

Utilisation des barquettes livrées : le repas du jour doit être stocké dans votre réfrigérateur entre 0°C et 3°C, et consommé dans la journée. Les plats chauds se réchauffent au micro-ondes et les barquettes sont jetées après usage.

3) Tarifification : Prix 8,50 Euros par jour et par personne. Tarif révisable annuellement par la municipalité.

Le plateau repas comporte un complément pour le soir (potage et dessert).

Il n'est pas possible de modifier le menu.

4) Intolérance et régime alimentaire :

Je soussigné(e) Mme, Mr.....avoir pris connaissance que le portage des repas ne prend pas en compte les intolérances alimentaires et/ ou régimes alimentaires.

Aucune spécificité alimentaire ou médicale n'est prise en compte.

Le service décline toute responsabilité en cas de non-respect de ses principes.

« Lu et approuvé »

Date : le

Signature

LE C.C.A.S.